

## **La pépinière d'entreprises veut profiter des vents porteurs**

La pépinière d'entreprises du Mont-de-Cocagne est opérationnelle. Elle a été inaugurée vendredi par le préfet. Ce bâtiment a été construit selon des normes de qualité environnementales rigoureuses pour un coût de près de 1,7 million d'euros.

Le respect des normes environnementales a impliqué un coût supplémentaire de 200 000 €. Une rallonge que Steven Calisti, directeur de la pépinière, espère rentabiliser rapidement. L'énergie solaire et la récupération des eaux de pluie permettront au bâtiment d'être autonome en matière de chauffage et d'eau sanitaire. De la même manière, l'utilisation du bois a permis de réduire les impacts sur l'environnement et l'ossature du bâtiment, préfabriquée, d'optimiser la gestion des déchets sur le chantier.

Sur 1 000 m<sup>2</sup> sont répartis 5 ateliers, 9 bureaux et 2 autres bureaux de télé-travail, « *les premiers bureaux publics de télé-travail* », a tenu à préciser Jacques Napiéraj, président de la CCAF. Fraîchement inaugurée, cette pépinière accueille déjà une entreprise spécialisée dans l'énergie renouvelable qui ne pouvait trouver meilleur site pour être crédible auprès des clients potentiels.

### **Arcelor injecte 300 000 €**

Là aussi, Arcelor, dans le cadre de la convention de réactivation Ugine, a participé au financement de la pépinière. Pas moins de 300 000 € ont été injectés par l'entreprise. Sur le 1,7 million d'euros, 1 million a été subventionné. Le reste demeure à charge de la CCAF, qui a emprunté 640 000 €.